



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP/WG.144/8
15 avril 1986

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Quatrième réunion du Groupe de travail
sur la coopération scientifique et
technique pour le programme MED POL

Athènes, 16-20 juin 1986

PROJETS REVISES DE FORMULAIRES DE NOTIFICATION
CONCERNANT LES AUTORISATIONS DE DEVERSEMENT DE DECHETS
LIQUIDES DANS LA MER MEDITERRANEE

En coopération avec



OMS

PNUE

Athènes, 1986

1. L'OMS et le PNUE ont préparé un projet de lignes directrices sur la délivrance des autorisations de déversement des déchets liquides dans la mer Méditerranée qui a été soumis à la réunion d'experts sur l'application technique du Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique, tenue à Athènes, 9-13 Décembre 1985 (document UNEP/WG.125/7).

2. Au cours des débats sur ce projet de lignes directrices, il est devenu évident que le document méritait un examen très attentif qui demanderait un certain temps. Des problèmes pratiques empêcheraient pour le moment la mise en vigueur obligatoire d'autorisations de déversement et des problèmes pouvaient également surgir dans les pays où existaient déjà des procédures de délivrance d'autorisations qui n'étaient pas forcément identiques à celles prescrites dans les lignes directrices (document UNEP/WG.125/10, par. 27).

3. Ainsi donc, la réunion est convenue de s'en tenir à la procédure suivante (UNEP/WG.125/10, par. 28):

- (a) Les pays feront parvenir au Secrétariat d'ici la fin de février 1986 leurs observations sur les projets de formulaires (annexes I et II du document UNEP/WG.125/7).
- (b) Sur la base de ces observations, le Secrétariat préparera une version simplifiée des deux formulaires et la soumettra à la réunion du Groupe de travail sur la coopération scientifique et technique prévue en juin 1986.
- (c) Les pays feront parvenir leurs observations détaillées sur l'ensemble du document avant la fin de novembre 1986. Le Secrétariat s'inspirera de ces observations pour établir une version révisée qui sera présentée à la réunion du Groupe de travail sur la coopération scientifique et technique qui se tiendra en 1987.

4. Des versions simplifiées des:

- (a) formulaires de notification concernant les autorisations délivrées pour le déversement de déchets liquides dans la mer Méditerranée et des
- (b) formulaires de notification annuelle concernant les déversements de déchets liquides autorisés dans la mer Méditerranée

ont été préparées sur la base des observations reçues aux termes du paragraphe 28 du rapport de la réunion d'experts sur l'application technique du protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique (UNEP/WG.125/10) et sont jointes au présent document en annexe I et annexe II respectivement.

5. Les formulaires mentionnés ci-dessus sont destinés à être utilisés aux termes des dispositions de l'article 13 du Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique qui prévoit que des informations sur l'application du Protocole soient recueillies et présentées, informations qui devront spécifiquement comprendre, entre autres:

- (a) les données statistiques concernant les autorisations accordées aux termes de l'article 6 du Protocole;
- (b) les données résultant de la surveillance continue prévue à l'article 8 du Protocole;
- (c) les quantités des polluants émis à partir de leurs territoires;
- (d) les mesures prises aux termes des articles 5 et 6 du Protocole.

RECOMMANDATIONS

6. Les projets suivants sont soumis au Groupe de travail sur la coopération scientifique et technique pour le programme MED POL en vue de leur approbation:

- a. projet de formulaire révisé de notification concernant les autorisations délivrées pour le déversement de déchets liquides dans la mer Méditerranée (Annexe I) et,
- b. projet de formulaire révisé de notification annuelle concernant les déversements de déchets liquides autorisés dans la mer Méditerranée (Annexe II).

7. Il est aussi recommandé que, dans l'attente de l'adoption définitive des formulaires par les Parties contractantes aux termes de l'article 13.1 du Protocole, les formulaires tels qu'ils seront approuvés par le Groupe de travail soient utilisés à titre provisoire à dater de 1986.

ANNEXE I

Projet de formulaire révisé de notification concernant les
autorisations délivrées pour le déversement de déchets liquides dans
la mer Méditerranée

A. INFORMATION D'ORDRE GENERAL

1. Autorité délivrant l'autorisation
.....
2. Numéro d'identification de l'autorisation
3. Date de délivrance
4. Période de validité de l'autorisation

B. INFORMATIONS SUR L'ORIGINE ET LE DEVERSEMENT

5. Type d'eaux usées:
Municipales/Industrielles/Mixtes/Eaux de refroidissement
6. Description générale
.....
.....
7. (pour les déversements effectués directement dans la mer)
7.1. Emplacement du déversement:
Latitude Longitude
Profondeur des eaux
Distance de la côte la plus proche

7.2. Brève description du traitement des eaux usées existant et du type d'émissaire

.....
.....
.....
.....

8. (pour les déversements industriels effectués directement dans le système d'égout municipal)

8.1. Emplacement du déversement éventuel dans la mer:

Latitude Longitude

Profondeur des eaux

Distance de la côte la plus proche

C. PRESRIPTIONS DES AUTORISATIONS ET LIMITES

9. Volume du déversement:

Moyenne Maximum

10. Type de déversement: (intermittent, permanent, direct, indirect, etc)

.....

11. Limites d'effluents spécifiques

Substance ou caractéristiques

Limite
(indiquer les unités utilisées)

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

12. Description du traitement des eaux usées requis aux termes de l'autorisation et plan d'exécution
-
-
-
13. Prescriptions de surveillance
-
-
-
14. Informations complémentaires (si considérées pertinentes)
-
-
-
-

Nom de la personne ayant rempli
le formulaire

Titre et adresse officielle

.....

.....

.....

Date Signature

ANNEXE II

Projet de formulaire révisé de notification annuelle concernant
les déversements de déchets liquides dans la mer Méditerranée

A. INFORMATION D'ORDRE GENERAL

1. Autorité ayant rempli le formulaire
.....
2. Période de notification: du au
3. Zone couverte par la notification (préciser s'il s'agit de tout un littoral ou d'une région)
.....
.....

B. DEVERSEMENTS AUTORISES

4. Nombre d'autorisations délivrées au cours de la période de notification:
.....
5. Nombre d'autorisations valables délivrées précédemment:
.....

(les listes d'autorisations mentionnées aux points 4 et 5 ci-dessus doivent être jointes au présent document)

C. DEVERSEMENTS D'EAUX USEES MUNICIPALES

6. Volume total des déversements d'eaux usées municipales autorisés (calculé sur une base moyenne journalière) mètres cubes/jour

7. Quantité totale des principaux polluants déversés (calculée sur une base journalière moyenne en kg/jour)

7.1. Demande en oxygène biochimique (DOB₅)

7.2. Demande en oxygène chimique (DOC)

7.3. Solides suspendus totaux (SST)

7.4. Ammoniaque

7.5. Phosphores

7.6. Huiles et graisses

8. Quantité totale des substances énumérées à l'annexe I déversées (calculée sur une base journalière moyenne en kg/jour)

<u>Substance</u>	<u>Quantité</u>
8.1. Substances organohalogénées.	
.....	
8.2. Substances organophosphorées	
.....	
8.3. Substances organostanniques	
.....	
8.4. Mercure et composés du mercure	
.....	
8.5. Cadmium and composés du cadmium	
.....	

	<u>Substance</u>	<u>Quantité</u>
8.6.	Huiles lubrifiantes usées	
		
8.7.	Matières synthétiques persistantes	
		
8.8.	Substances cancérigènes, téra- togènes ou mutagènes	
		
8.9.	Substances radioactives	
		

9. Quantité totale des substances énumérées à l'annexe II déversées (autres que celles énumérées au point 7 ci-dessus) (calculée sur une base journalière moyenne en kg/jour)

	<u>Substance</u>	<u>Quantité</u>
9.1.		
9.2.		
9.3.		
9.4.		
	etc.	

D. DEVERSEMENTS D'EAUX USEES INDUSTRIELLES

(Note: Cette rubrique ne s'applique qu'aux déversements d'eaux usées industrielles effectués directement dans la mer. Les déversements d'eaux usées industrielles dans les systèmes d'égouts municipaux sont traités au point C ci-dessus).

10. Volume total des déversements d'eaux usées industrielles autorisés (calculé sur une base journalière moyenne, en m3/jour)

11. Quantité totale déversée des substances énumérées à l'annexe I (calculée sur une base journalière moyenne, en kg/jour:

<u>Substance</u>	<u>Quantité</u>
11.1. Substances organohalogénées	
.....	
11.2. Substances organophosphorées	
.....	
11.3. Substances organostanniques	
.....	
11.4. Mercure et composés du mercure	
.....	
11.5. Cadmium et composés du cadmium	
.....	
11.6. Huiles lubrifiantes usées	
.....	
11.7. Matières synthétiques persistantes	
.....	
11.8. Substances cancérigènes, tératogènes et mutagènes	
.....	
11.9. Substances radioactives	
.....	

12. Quantité totale déversée de substances énumérées à l'annexe II (calculée sur une base journalière moyenne, en kg/jour)

<u>Substance</u>	<u>Quantité</u>
12.1.	
12.2.	
12.3.	
12.4.	
etc.	

E. INFORMATIONS SECONDAIRES

13. Brève description des méthodes utilisées pour la collecte et le calcul des données concernant les moyennes d'eaux usées des points C et D ci-dessus:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom de la personne ayant rempli le formulaire

Titre et adresse officielle

.....

.....

.....

Date Signature